



## Obligé de poser en CP, mon jour de repos (veille de reprise)

Par **emmanuel57250**, le **30/08/2017** à **12:46**

Bonjour,

Bonjour,

je travail en milieu hospitalier (convention 51) et j'aimerais poser des congés comme suit :

- Lundi travaillé que je pose en Congés Payés
- Mardi travaillé que je pose en CP
- Mercredi (Repos Hebdomadaire)
- Jeudi (Repos Hebdomadaire)
- Vendredi travaillé (que je pose en CP)
- Samedi travaillé (que je pose en CP)
- Dimanche travaillé (que je pose en CP)
- Lundi (repos qui n'est pas hebdomadaire - équivalent RTT même s'il n'est pas nommé ainsi dans mon hosto)
- Mardi (reprise de travail)

Nous avons un planning annualisé et ce lundi (équivalent RTT) est prévu par l'employeur sur mon planning

Le déroulé de notre planning se fait sur 5 semaines et pour qu'au final, nous ayons 175 heures sur 5 semaines, nous avons 2 repos en plus de 10 repos hebdomadaires

Mon employeur m'oblige à poser un CP sur sur ce lundi qui n'est pas un repos hebdomadaire. Est il dans son droit ?

Par **Lag0**, le **30/08/2017** à **14:31**

Bonjour,

J'avoue ne pas avoir tout compris...

Je vous rappelle la règle de décompte des congés en jours ouvrables (seul décompte reconnu par la cours de cassation) :

- on commence a compter les congés au premier jour où vous auriez du travailler.
- on arrête au dernier jour ouvrable avant la reprise.
- on compte tous les jours ouvrables entre ces 2 dates incluses.

Par **morobar**, le **30/08/2017** à **15:45**

Bonjour,

Il existe des RTT ou pas.

Les équivalents "RTT" n'ont pas de réglementation hors l'accord qui a mis en place cette bistouille et dont nous n'avons pas connaissance.

Par **emmanuel57250**, le **30/08/2017** à **16:29**

En fait, sur notre roulement de 5 semaines, nous avons 2 jours de repos supplémentaires pour respecter les 35 heures/semaine (nous faisons 175 heures sur 5 semaines).

Donc si j'ai bien compris, si ce jour de repos supplémentaire se situe la veille du 1er jour où j'aurais dû travailler, ce jour ne doit pas être posé en CP.

Dites moi que j'ai bien compris.lol

En tout cas, merci de votre aide